

BEGUIN et Associés Consultants

32 rue d'Estienne d'Orves

92260 FONTENAY AUX ROSES


SIRET 38986290500020 - APE 6920Z

COMPTES ANNUELS

au

31 décembre 2022

*Certifié conforme
à l'original*



BEGUIN ET ASSOCIES CONSULTANTS

32 rue d'Estienne d'Orves, 92260 FONTENAY AUX ROSES

Téléphone : 01 41 87 91 27

BILAN ACTIF

	Exercice clos le 31/12/2022			Exercice clos le 31/12/21
	Brut	Amortissement et dépréciation	Net au 31/12/22	
Capital souscrit - non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits ...				
Fonds commercial	30 490		30 490	30 490
Autres immobilisations incorporelles	6 461	6 461		
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	131 318	93 062	38 255	49 549
Autres immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Autres participations	8 450		8 450	8 450
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 755		4 755	4 755
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	181 474	99 523	81 960	93 244
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	315 639	31 267	284 373	339 693
Autres créances	8 068		8 068	15 420
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	229 883		229 883	255 955
Charges constatées d'avance	5 090		5 090	4 816
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	558 680	31 267	527 414	615 884
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (III)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)				
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION ACTIF (V)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V)	740 154	130 790	609 364	709 128

BILAN PASSIF

	Exercice clos le 31/12/22	Exercice clos le 31/12/21
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	105 828	99 330
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	110 043	106 498
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	325 872	315 828
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106 358	158 459
Emprunts et dettes financières diverses	8 631	13 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 430	26 470
Dettes fiscales et sociales	154 849	194 902
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 226	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	283 492	393 300
ECARTS DE CONVERSION ET DIFFERENCES D'EVALUATION PASSIF (IV)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)	609 364	709 128

ANNEXE

1 janvier 2022 au 31 décembre 2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Agencement, aménagement, installation technique	8 à 10 ans
Matériel de transport	7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 8 ans
Mobilier	10 ans

3. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service		Valeur d'origine en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 951					36 951	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	36 951					36 951	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc- des construction							
Installations techniques, matériel et outillage ind							
Installations générales, agencements divers	20 613					20 613	
Matériel de transport	62 994					62 994	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	37 715		1 196			38 911	
Emballages récupérables et divers	8 800					8 800	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	130 122		1 196			131 318	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 450					8 450	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	4 755					4 755	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (III)	13 205					13 205	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180 278		1 196			181 474	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 461			6 461
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)	6 461			6 461
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers	19 452	365		19 817
Matériel de transport	33 704	8 999		42 703
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 417	3 126		30 543
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)	80 573	12 490		93 062
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	87 034	12 490		99 523

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				

AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Fiscal exception.	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (I)							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. générales, agencements et aménagements des							
Inst. techniques, matériel et outillage industriel							
Inst. générales, agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)							

DÉPRÉCIATIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients	23 868	7 399		31 267
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL GÉNÉRAL	23 868	7 399		31 267

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE

Créances	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 755		4 755
Clients douteux ou litigieux	46 106	46 106	
Autres créances clients	269 533	269 533	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 994	3 994	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'État et les collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 675	3 675	
Charges constatées d'avance	5 090	5 090	
TOTAL DES CRÉANCES	333 552	328 797	4 755

PROVISIONS

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avant 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (après 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE

Dettes	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 an à l'origine	106 358	78 144	28 214	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 430	11 430		
Personnel et comptes rattachés	48 372	48 372		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 238	43 238		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	60 574	60 574		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 664	2 664		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 631	8 631		
Autres dettes	2 226	2 226		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	283 492	255 278	28 214	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montants
Charges d'exploitation	5 090
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	5 090

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montants
Produits d'exploitation	
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 752
Dettes fiscales et sociales	69 658
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL CHARGES À PAYER	78 410

PRODUITS À RECEVOIR

	Montants
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	45 021
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR	45 021

"BEGUIN ET ASSOCIES CONSULTANTS"

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège Social : 32 rue d'Estienne d'Orves

92260 FONTENAY AUX ROSES

RCS NANTERRE 389 862 905

SIRET 389 862 905 00020

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin à seize heures, la société civile de portefeuille GAPS, au capital de 40 000 euros, immatriculée sous le numéro RCS NANTERRE 807 981 220, dont le siège social est situé 32, rue d'Estienne d'Orves – 92260 FONTENAY AUX ROSES, représentée par Monsieur Gérald Avidano, Gérant de l'Associée unique de la société, vu les statuts de la société, décide :

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un bénéfice de 110 043 Euros.

En conséquence, il donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme ci-après :

Autres réserves..... 10 043,38 €
Portant celles-ci à : 115 871,50 €

Et distribution de 100 000 euros par prélèvement sur ce bénéfice.

Le dividende global de 100 000 Euros correspond à un dividende net de 33,33 Euros par action composant le capital social.

Le dividende sera mis en paiement à partir de ce jour. Il est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée au 2^{ème} du 3 de l'article 158 du CGI sous réserve que les actionnaires remplissent les conditions prévues au dit article.

L'Associée Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants, en application de l'article 243 bis du CGI.

Exercice	Nombre d'actions	Montant distribué	Dividende net par action
2019	3000	95 000 €	31,67 €
2020	3000	95 000 €	31,67 €
2021	3000	100 000 €	33,33 €

TROISEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui après lecture, a été signé par l'Associée unique.

Pour la société GAPS,


le Président,
Gérald Avidano